

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 février 2025 à 20 heures 00

Présents : MM. BOURGOIN Marcel, ROULLET Laurent, ROSSIN Richard, REDON Gilles, Mmes MURITH Roseline, CHAPUT Muriel, MM. GALLEGRO Emile, PETIT Jean-Pierre, VALET Benoit, REMONDIERE Denis, MONGEOT Jean-Noël et Mme PEINTURIER Catherine.

Était excusée : Mme DUMONT Eva donne pouvoir à M. ROULLET Laurent

1) Nomination d'un secrétaire de séance

M. Laurent ROULLET a été élu secrétaire de séance.

En provenance d'une autre réunion, Monsieur Gilles REDON arrive à 20h10.

2) Approbation du compte-rendu de la séance du 27 janvier 2025

Mme PEINTURIER Catherine souhaite que Monsieur le Maire se renseigne auprès des services de téléphonie pour l'installation d'une antenne car le réseau est déplorable sur l'ensemble de la commune. Aucune autre remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

3) Modification du plan de financement – subvention 2025 DETR

Lors du dernier conseil municipal en janvier 2025, nous avons approuvé l'adhésion au service Conseil en Energie Partagé auprès du SDEI.

Monsieur le Maire les ai contacté pour qu'il nous établisse un bilan énergétique sur le bâtiment de l'école car celui-ci est nécessaire pour la demande de subvention DETR.

Lors de l'intervention du technicien du SDEI, celui-ci nous a conseillé de faire l'isolation des combles perdues de l'école afin d'avoir un dossier complet.

De ce fait, Gilles REDON a sollicité l'entreprise LAROSE pour nous établir un devis.

En complément de la délibération n°2025-01-27-03 concernant la demande de subvention 2025 auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la rénovation énergétique de l'école maternelle Jean Moulin, Monsieur le Maire propose de rajouter l'isolation des combles de l'école pour un montant prévisionnel de 3 773.00 € HT.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 34 373.45 € HT au lieu de 30 600.45 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement du projet modifié ci-dessous :

Dépense	Montant HT	Financeurs	Montant	%
Travaux de rénovation énergétique	34 373.45 €	Etat (DETR)	20 624.07 €	60
		Fonds Vert	6 874.69 €	20
		Collectivité (fonds propres)	6 874.69 €	20
TOTAL	34 373.45 €	TOTAL	34 373.45	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le plan de financement modifié ci-dessus.

4) Informations – Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- suite aux comportements de certains enfants à la cantine, il a réuni la commission communale de la cantine pour faire un point avec l'ensemble du personnel.
Celle-ci a décidé de mettre un mot dans tous les cahiers des enfants afin d'informer les parents de la situation actuelle ;
- pendant les vacances scolaires de ce mois-ci, les travaux pour l'amélioration acoustique de la cantine ont été réalisés.
Le personnel note un réel changement sonore, améliorant le confort pour l'ensemble des enfants et du personnel lors du repas.

Monsieur Gilles REDON informe que le SDEI va procéder à l'enfouissement des réseaux dans le bourg de la commune en 2026.

Il donne un compte-rendu de la réunion du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de la Région d'Argenton-sur-Creuse qui a eu lieu en cette fin de journée.

Monsieur Jean-Noël MONGEOT fait un compte-rendu de la réunion du Symctom qui a eu lieu le 11 février dernier.

Il nous informe également que l'enquête publique concernant le PLUI sera du 17 mars au 18 avril 2025 dans toutes les communes de la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin.